



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/16596/Add.1
15 juin 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

JUN 16 1984

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'OPERATION DES
NATIONS UNIES A CHYPRE

(pour la période allant du 1er décembre 1983 au 31 mai 1984)

Additif

Dans mon rapport daté du 1er juin 1984 (S/16596, par. 62), j'ai recommandé que le Conseil de sécurité prolonge le stationnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois et j'ai indiqué que je rendrais compte au Conseil dès que possible des consultations que j'ai engagées avec les parties intéressées sur la question. Je voudrais informer le Conseil que le Gouvernement chypriote ainsi que le Gouvernement grec et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont fait savoir qu'ils acceptaient la prolongation proposée. Le Gouvernement turc a indiqué - tout comme la communauté chypriote turque - qu'il n'était pas en mesure d'accepter le texte du projet de résolution figurant dans le document S/16622, mais que sa position serait exposée à la séance du Conseil de sécurité.
